

**Sujet :** [INTERNET] Soutien au parc éolien de Saint Jean de Liversay

**De :** Patrick LE FLANCHEC <patrick.leflanche@terralacta.com>

**Date :** 14/06/2019 15:39

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**Copie à :** Fanette MORIN <fanette.morin@terralacta.com>, Amandine DESROCHES <amandine.desroches@terralacta.com>

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

J'apporte personnellement tout mon soutien au projet de la Ferme Eolienne de Saint Jean de Liversay .

Aujourd'hui, il est nécessaire de développer les énergies renouvelables pour plusieurs raisons :

Préserver notre planète pour nos enfants et petits-enfants, le réchauffement planétaire actuel nuisant fortement sur la nature et le climat en provoquant de plus en plus de catastrophes naturelles.

Il est important que notre pays augmente considérablement ces énergies nouvelles afin d'assurer sereinement son autonomie énergétique.

Notre pays, parmi les premières puissances européennes pointe en queue de peloton, avec une carence non négligeable par rapport à nos pays voisins, dans ce domaine .

Pour les détracteurs de l'éolien qui mettent en avant et principalement l'impact visuelle sur les paysages, je trouve qu'une éolienne n'est pas plus désagréable à regarder qu'une ligne à haute tension, que certains silos agricoles en pleine campagne ou que les tours de refroidissement d'une centrale nucléaire avec ses panaches de vapeur que l'on peut voir à plusieurs kilomètres à la ronde.

Je finirai ce propos de soutien en précisant que je parle de ce sujet en connaissance de cause, j'habite dans une commune où il y a un parc de treize éoliennes d'une puissance de 11 MW, que dans notre petite commune cela n'a posé aucun problème (j'étais maire de la commune à l'époque), l'impact sur le foncier est très minime et les retombés économiques sont loin d'être négligeables pour les agriculteurs bénéficiant d'une concession ainsi que pour les communes, qui voient aujourd'hui leurs dotations de l'état fondre au soleil.

En espérant que vous voudrez bien prendre en compte ses quelques remarques.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mes salutations distinguées.

Patrick LE FLANCHEC.



Patrick LE FLANCHEC  
Gestionnaire Patrimoine Immobilier

Tél. port: 06 75 27 73 15

[patrick.leflanche@terralacta.com](mailto:patrick.leflanche@terralacta.com)

2 rue de la Glacière  
CS 80029  
17700 Surgères

[www.terralacta.com](http://www.terralacta.com)

---

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique du projet de parc éolien sur la commune de St Jean de Liversay(Charente Maritime)

**De :** Michel BRONCARD <michel.broncard1731@orange.fr>

**Date :** 15/06/2019 18:12

**Pour :** EnquêtePublique17Pref. <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur Jacques Boissière, Commissaire enquêteur.

"La Charente Maritime est en danger de mort touristique" ...déclaration de Monsieur Dominique Bussereau, président de Conseil départemental de Charente Maritime.

A ce jour, la situation sur le département est la suivante

- 15 parcs éoliens installés soit 81 éoliennes.
- 11 parcs éoliens autorisés soit 67 éoliennes.
- 19 parcs en instruction soit 112 éoliennes.
- 31 parcs en projet soit 215 éoliennes. soit un **total de 475 éoliennes**

26% de ces parcs sont en Aunis.

63 % dans le Pays des Vals de Saintonge

11% au centre et Sud de la Charente Maritime.

Tous ces parcs éoliens amènent des nuisances pour les riverains : des machines trop proches des habitations, des nuisances sonores, la dévalorisation des biens immobiliers. Un manque de transparence dans l'information.

Savez vous que beaucoup de riverains sont des jeunes ménages qui ont fait construire une maison en s'endettant sur 20 ans et avec l'arrivée de ces machines perdent du jour au lendemain, 20 à 30% de la valeur de leur maison..

Ce sont également des retraités qui toutes leurs vies ont mis de coté quelques économies pour s'acheter une petite maison et qui voit arriver de gigantesques machines.

Monsieur le commissaire enquêteur, allez vous raisonner comme pour l'enquête de

St Mard en me disant " Il y a déjà 9 machines, ce n'est pas 5 machines de plus qui vont poser un problème...."

Pendant toute votre vie professionnelle d'architecte des bâtiments de France, vous vous êtes battus pour défendre nos paysages, notre patrimoine culturelle, aujourd'hui, allez vous continuer comme vous l'avez fait à Longèves et St Mard a participer au massacre de notre département par ces gigantesques machines.

L'éolien industriel est une catastrophe écologique et économique.

J'émet un avis défavorable.

Michel Broncard

Président de l'association Vent de Contraste en Pays d'Aunis et du Pays des Vals de Saintonge

Vice Président de la Fédération Environnement Durable

**Sujet :** [INTERNET] avis sur enquête publique

**De :** Christian MAHAGNE <christian.mahagne@orange.fr>

**Date :** 15/06/2019 19:21

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Avis sur enquête publique sur projet d'un parc éolien sur la commune de Saint Jean de Liversay.

Bonjour,

Je suis habitant de la commune de Saint Jean de Liversay 17170 dans le lieu dit Sourdon.

je m'oppose à l'implantation d'un parc éolien sur ma commune pour les raisons suivantes:

Pollution visuelle

Nuisance sonore

Perturbation de l'écosystème animalier

Dévalorisation des biens immobiliers

je suis personnellement favorable au développement autour du solaire !

Mr MAHAGNE Christian

17 rue des acacias

Sourdon

## 17170 Saint Jean de Liversay

**Sujet :** [INTERNET] soutien au projet éolien de Saint Jean De Liversay

**De :** elena chaussebourg <chaussebourg.elena@hotmail.fr>

**Date :** 17/06/2019 21:00

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Mr Le Commissaire Enquêteur

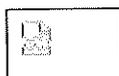
Bonsoir

Je viens vers vous ce jour concernant le projet de la ferme éolienne de St Jean de Liversay concernant 5 éoliennes.

Tout le monde sais que l'électricité est indispensable à notre vie et que nos besoin sont de plus en plus grand. C'est pourquoi, pour moi, les éoliennes sont l'avenir de notre électricité . Une énergie propre , sans pollution pour nous mais surtout pour nos enfants. Laissons à la future génération une planète propre. En plus ce projet va apporter du travail sur la commune concernée et vas redynamiser tous les commerces aux alentours. Alors il ne faut pas hésiter, construisons des éoliennes c'est mieux que des centrale nucléaire qui nous pollues l'atmosphère et qui n'est vraiment pas plaisant à regarder, tandis qu'une éolienne au moins ca bouge....ca vie

Bien cordialement

Chaussebourg Eléna



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)



**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique du projet éolien sur la commune de St Jean de Liversay (Charente Maritime)

**De :** Michel BRONCARD <michel.broncard1731@orange.fr>

**Date :** 18/06/2019 16:24

**Pour :** Enquête Publique 17 Pref. <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

**A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur Jacques Boissière,**

Monsieur,

Vous avez certainement été informé sur les méthodes utilisées par le promoteur Volkswind pour que les riverains, agriculteurs et autres viennent témoigner en sa faveur.

Vous trouverez ci joint :

- >> - Modèle de lettre pour les agriculteurs
- >> - Modèle de lettre pour les futurs riverains
- >> - Enveloppe timbrée à l'adresse du commissaire enquêteur
- >> - Stylo.
- >> - Clé USB
- >> - Crayon à billes
- >> - Sac en toile

Nous avons affaire à une action de manipulation, que nous dénonçons et **qui bien entendu décrédibilise tous témoignages en faveur ce projet de parc éolien**

-

Nous comptons sur vous pour sanctionner celui ci et émettre un avis défavorable

>> Très cordialement

>> Michel Broncard

>> Vice président de la Fédération Environnement Durable

>> 06 23 80 71 93

>>

>>

>>

>>

>>

>>

> Message du 06/06/19 11:36

> De :

> A : "BRONCARD Michel"

<michel.broncard1731@orange.fr>

> Copie à :

> Objet :

>

>

>>> Bonjour

>>>

>>> Le promoteur Volkswind ne manque pas d'idées de propagande.

>>>

>>> Tu trouveras en document joint la photo de d'un sac qu'il distribue pour inciter les habitants à donner un avis favorable à son projet sur Saint Jean de Liversay.

> > >

> > > Ce sac, de bonne facture, contient un dépliant dans lequel sont encartés des modèles de lettre à adresser à l'enquêteur, ainsi qu'une enveloppe timbrée à l'adresse de celui-ci. Il contient également un stylo de bonne qualité et une clé USB (celle dont je dispose est vide).

> > >

> > > J'ai fait voir ce "paquetage" à l'enquêteur qui en a fait une photo.

> > >

> > > Si tu souhaites des informations complémentaires, je reste à ta disposition .

> > >

> > > Très cordialement,

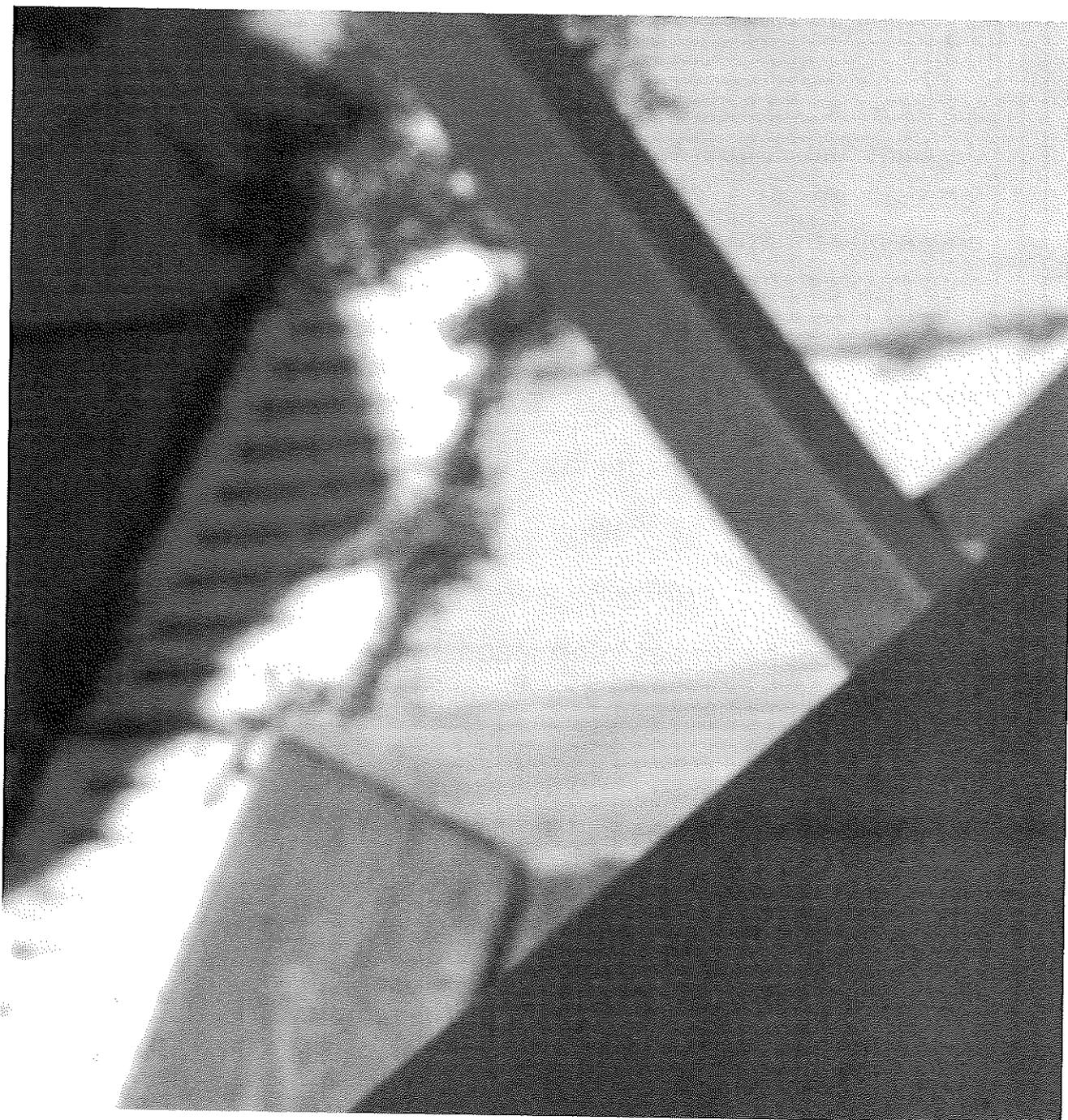
> > >

> > > J B

> >

---

— DSC\_7714.JPG —



— Pièces jointes : \_\_\_\_\_

2019 06 06 arguments VW1.pdf	30 octets
2019 06 06 arguments VW2.pdf	30 octets
2019 06 06 arguments VW3.pdf	30 octets
2019 06 06 enveloppe.pdf	30 octets
DSC_7714.JPG	380 Ko



J'ai pris connaissance du projet de la ferme éolienne de St Jean de Liversay actuellement en enquête publique et je tiens à apporter mon témoignage et mon soutien.

L'avenir se bâtit aujourd'hui, certains peuvent toujours nous reprocher d'avoir fait, mais certainement nos enfants nous reprocheront de n'avoir pas fait !

Veillez agréer mes respectueuses salutations.

.....  
Monsieur le Commissaire Enquêteur,  
Je suis agriculteur sur la commune de St Jean de Liversay (17) et je vie et travaille à côté du parc éolien des Moindreux .  
J'ai personnellement de fortes convictions écologiques, et de fait pour la transition énergétique  
J'ai pris connaissance de la ferme éolienne de Saint Jean de Liversay , qui génèrera pour les collectivités et entreprises locales beaucoup d'activité.  
Surtout, je suis attaché à l'aspect réversible des éoliennes : elles répondent à notre consommation  
Électrique actuelle, et si demain nous trouvons une nouvelle source d'énergie miraculeuse,  
L'intégralité des terres redeviennent cultivables : elles n'engagent pas l'avenir des sites où elles sont installées !  
C'est pourquoi je vous prie de considérer tout mon soutien à ce projet, qui bénéficiera aux locaux, mais aussi à l'effort de la transition énergétique, donc à tous.  
Veillez agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mes respectueuses salutations.  
--

.....  
Adresse.....

Objet : soutien à la ferme Eolienne de Saint Jean de Liversay

Monsieur) le Commissaire Enquêteur,

Je vous prie de trouver ici ma contribution à l'enquête publique.

Je suis habitant d'une commune équipée d'un parc éolien, et je dois dire que ça se passe très bien. Les habitants vivent comme avant, les éoliennes s'intègrent sans problème. Je réfute donc les thèses des anti-éolien qui visent à discréditer cette énergie et diffuser de l'intox, je parle en connaissance de cause !

Aujourd'hui, pendant les périodes où nos besoins en électricité sont les plus importants



Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je souhaite apporter ici mon plein soutien au projet de ferme éolienne de St Jean de Liversay.

Je vis moi-même dans un secteur pourvu d'éoliennes, et la cohabitation se passe très bien. Cette énergie nous l'avons sur notre territoire, c'est une chance ! Ceci est tellement important de ne pas aller la chercher à des milliers de kilomètres, comme le gaz en Russie, le Pétrole au Moyen Orient, L'uranium en Afrique, au prix de nombreux excès.

L'énergie éolienne est maintenant connue et reconnue depuis plus de 20 ans. Elle apporte de nombreux bénéfices environnementaux : économies de CO2, autonomie énergétique de notre Pays, aucune pollution, et elle permet la mise en place de nombreuses mesures agro-environnementales et de haies en faveur de la biodiversité.

C'est aussi une activité économique qui se crée sur nos territoires qui en ont bien besoin, avec ses emplois durables, non délocalisables, sa création de fiscalité pour nos collectivités, la dynamisation des entreprises locales, etc.

Enfin c'est une énergie qui produit beaucoup d'électricité, à un prix bien plus compétitif que nos futures centrales nucléaires, et bien moins cher que de nombreuses autres sources d'énergie, dont le pétrole et le gaz.

Voilà, en tant qu'habitant du territoire je tiens à le préserver, aussi bien sur le plan environnemental que sur le plan du dynamisme économique. C'est pourquoi je soutiens ce projet.

Veillez agréer mes sincères salutations.

+ Nom, Prénom, Adresse.

.....

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai personnellement de fortes convictions écologiques, et de fait pour la transition énergétique.

D'autres parcs éoliens existent aux alentours de ma commune, et avec l'appui et la volonté des élus locaux, des projets d'extension de ces parcs développés par Volkswind sont en cours d'instruction. Ceci témoigne de la bonne intégration des parcs éoliens, et du bon retour d'expérience ressenti par une grande majorité de la population.



(par exemple, en hiver), le nucléaire ne suffit plus, et c'est justement les périodes les plus ventées. Il est clair que cette énergie est particulièrement adaptée aux besoins de consommation d'électricité.

Alors, pourquoi ne pas penser éolien, en effet : l'énergie éolienne est une énergie renouvelable qui ne nécessite aucun carburant, ne crée pas de gaz à effet de serre, ne produit pas de déchets toxiques ou radioactifs. En luttant contre le changement climatique, l'énergie éolienne participe à long terme au maintien de la biodiversité des milieux naturels. De plus, l'énergie éolienne utilise la force du vent, qui est inépuisable. Ce n'est pas le cas des ressources fossiles telles que le gaz ou encore l'uranium pour le nucléaire. C'est donc un second bon point pour l'éolien en faveur de l'environnement. Les contres disent que les éoliennes ont un impact sur la faune et la flore locale. Les nombreuses études et surtout l'expertise de nos services environnementaux sont justement là pour l'évaluer. C'est justement le cas de ce dossier qui apporte un vrai bénéfice environnemental.

Concernant les oiseaux et les chauves-souris, la technologie s'est développée dans ce domaine, elle permet, aujourd'hui de mettre en place des dispositifs de radars permettant d'éviter les collisions. Au regard des toutes les études sur la biodiversité, il existe quelques zones bien précises

où l'implantation des éoliennes est optimale. En dehors de ces zones, il est impossible de construire un parc éolien.

Enfin, la durée de vie et le recyclage des matériaux sont également à prendre en compte, comme pour tout système de production d'énergie. La durée de vie est d'environ 20 ans, ce qui signifie qu'après cette période, il faut remplacer des pièces ou l'éolienne entière. Il faut noter que les modèles récents d'éolienne comportent moins de pièces mécaniques qu'avant, il y a donc moins de frottements et moins d'usures. C'est un bon point pour la durée de vie !

Je tiens à signaler que l'énergie éolienne crée vraiment de l'emploi localement, et durablement. Par exemple, notre parc éolien, et les autres projets de parc éolien en région, contribuent à l'activité d'une entreprise sur notre commune. La société TPL industrie, qui emploie une quarantaine de salariés a la moitié de son activité générée par l'essor de l'industrie éolienne. Cette société œuvre notamment dans le traitement de surface des couronnes de rotation d'éoliennes.

Voilà ce que je peux dire sur les éoliennes, et j'ajouterai qu'elles permettent donc une indépendance énergétique de notre pays, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui avec le pétrole et le gaz, que nous devons faire venir des autres pays, ce qui rappelons-le, est souvent une source de tensions géopolitiques, conflits...

Veillez

\*\*\*\*\*

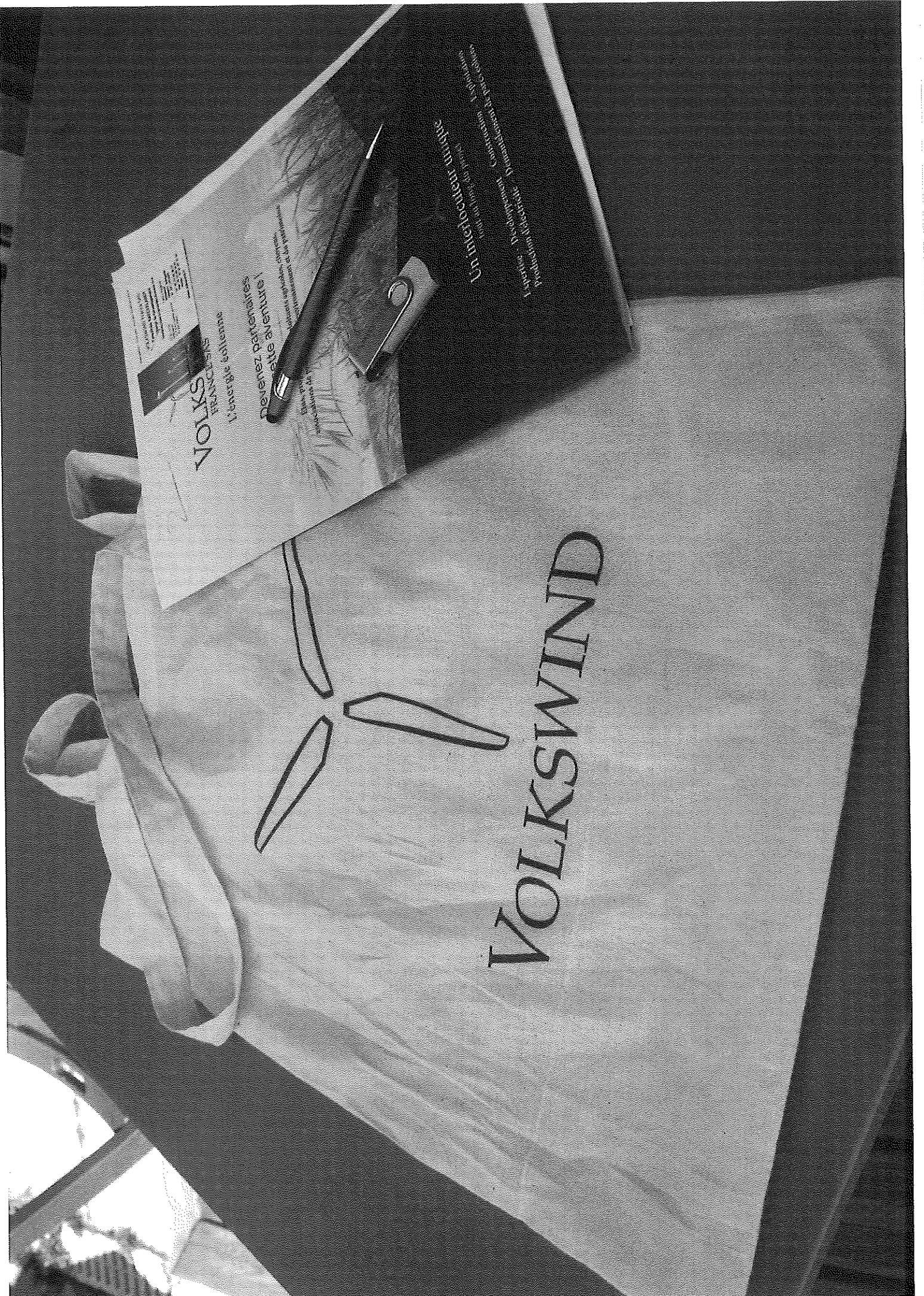




Monsieur le commissaire enquêteur  
Mairie de St Jean de Livasay  
16 rue dr docteur Quoy  
17 170 St Jean de Livasay

---





VOLKSWIND

L'Espresso e Affari

VOLKSWIND

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.

Un'idea di un'azienda  
che si occupa di  
gestire il proprio  
business in modo  
professionista e  
con successo.



**Sujet :** [INTERNET] Ferme Eolienne de Mauprévoir

**De :** Contact ETCHART-GCM <larochelle@etchart-construction.fr>

**Date :** 19/06/2019 13:16

**Pour :** "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez ci-joint le soutien de notre société pour le projet d'éolien sur Saint Jean De Liversay.

Bien cordialement

**Aurore CAILLAULT**

Assistante Administrative

Filiale Génie Civil et Maritime

[larochelle@etchart-construction.fr](mailto:larochelle@etchart-construction.fr)

Tél. +33 (0)5 46 44 20 24

Fax 05 46 44 58 69

ZA de Belle Aire Sud - 21, rue Galilée-17440 Aytré – France

<http://www.etchart-construction.fr/>

-

— Pièces jointes : —

BE - 2019-06-135- PREFECTURE ENQUETE PUBLIQUE-AVIS  
FAVORABLE PARC EOLIEN- Ferme Eolienne St Jean de Liversay.pdf

30 octets



Aytré, le 19 juin 2019

**PREFECTURE ENQUETES PUBLIQUES**

*A l'attention de Monsieur Jacques BOISSIERE*

**Courrier adressé par mail avec demande AR**  
[pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

Nos réf. : FC/AC 2019 06 135  
Objet : Ferme Eolienne ST JEAN DE LIVERSAY (17)

Monsieur Le commissaire Enquêteur,

Notre société basée sur La Rochelle (17) filiale d'un groupe régional indépendant (Groupe ETCHART) est une société spécialisée en travaux de Génie Civil et intervient notamment sur la construction de parcs éoliens en Nouvelle Aquitaine.

Par la présente, nous souhaitons transmettre un avis favorable sur cette enquête publique.

Ce projet est significatif en termes d'emplois et de retombées économiques pour notre activité et nous souhaitons qu'il se concrétise.

Veuillez agréer Monsieur Le Commissaire Enquêteur à nos salutations distinguées

**Directeur filiale Génie Civil et Maritime,  
Franck COUVERT**

**etchart**  
construction | génie civil  
& maritime  
ZA de Belle Aire Sud  
21, rue Galilée - 17440 Aytre  
Tél. +33(0)5 46 44 20 24  
RES 711 780 148



**Sujet :** [INTERNET] Projet éolien de Saint-Jean de Liversay

**De :** "Marc FARDET" <marc.fardet@gmail.com>

**Date :** 19/06/2019 17:07

**Pour :** <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A Monsieur le commissaire enquêteur.

Sites et monuments (la SPPEF) émet un avis défavorable concernant le projet de parc éolien à St-Jean-de-Liversay.

Nous avons toujours déploré la prolifération des parcs éoliens en Charente-Maritime avec leurs machines de plus de 180 m. de haut qui se voient de loin.

Hélas, les campagnes de la Charente-Maritime, dont celles d'Aunis, continuent à être sacrifiées à l'industrie éolienne.

Voici quelques aspects négatifs de ce projet :

Pollution visuelle et sonore

La dévalorisation du foncier

Position défavorable des élus

Implantation ne respectant pas les distances requises

Danger pour l'image touristique de la Charente-Maritime

Marc Fardet, délégué de Sites et Monuments pour la Charente-Maritime



**Sujet :** [INTERNET] Projet eolien de Saint jean de Liversay AP des 1er et 15 avril 2019  
**De :** Yvon FOUCAUD <idronydf@orange.fr>  
**Date :** 20/06/2019 22:33  
**Pour :** pref-envir-pref17 <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de Madame Begué,

Je suis très étonné ce jeudi 20 juin 2019 de ne voir sur le site de la préfecture la seule intervention de Monsieur Michel Riviere du 13 juin, par ailleurs chargé de maintenance de pales d'éoliennes...

Il eut interessant que ce specialiste donne des indications afin de confirmer ou d'infirmer ce que rapporte l'étude de dangers dans ce domaine...vu le dossier soumis en enquête publique.?

Monsieur le commissaire enquêteur saura le faire au regard des documents qu'il possède... telle est ma question ?

Yvon FOUCAUD

Ingénieur



**Sujet :** [INTERNET] Projet eolien de Saint jean de Liversay AP des 1er et 15 avril 2019

**De :** Yvon FOUCAUD <idronydf@orange.fr>

**Date :** 20/06/2019 22:33

**Pour :** pref-envir-pref17 <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de Madame Begué,

Je suis très étonné ce jeudi 20 juin 2019 de ne voir sur le site de la préfecture la seule intervention de Monsieur Michel Riviere du 13 juin, par ailleurs chargé de maintenance de pales d'éoliennes...

Il eut intéressant que ce spécialiste donne des indications afin de confirmer ou d'infirmer ce que rapporte l'étude de dangers dans ce domaine...vu le dossier soumis en enquête publique.?

Monsieur le commissaire enquêteur saura le faire au regard des documents qu'il possède... telle est ma question ?

Yvon FOUCAUD

Ingénieur



**Sujet :** [INTERNET] Projet parc éolien de St Jean de Liversay 17170

**De :** Régis DERVAUX <regis.dervaux@wanadoo.fr>

**Date :** 21/06/2019 17:08

**Pour :** pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Préfet

Je m'oppose fermement au projet éolien sur St Jean de Liversay.

Mieux qu'un grand discours, je vous invite à lire la citation suivante:

« Au départ ,l'énergie éolienne est une très bonne idée mais à l'arrivée c'est une réalisation tragique.Si on nous disait au moins que cela permettrait de fermer des centrales. Mais ce n'est pas le cas. Cela peut dénaturer des paysages pour des résultats finalement incertains....

En bref,c'est simplement de l'habillage.» (Nicolas Hulot en 2005).

Comprenez qui pourra!

Recevez Monsieur le Préfet l'assurance de ma haute considération.

R.Dervaux

